



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

Bâtiment complémentaire en cours avant

Avis public est, par la présente donnée par le soussigné, Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Ham-Sud :

QU' à une séance ordinaire du conseil municipal, tenue au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, le 4 mai 2026 (2026-05-04), à compter de 19h30, les membres du Conseil de la Municipalité d'Ham-Sud, se prononceront sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Nature et effet :

La demande vise à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire en cours avant, alors que l'article 7.4.2 du règlement de zonage #200805 et ses amendements ne l'autorise pas

Identification du site concerné :

Lot 6 077 961
210, Chemin des Huards

Toute personne intéressée pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, **le 4 mai 2026 (2026-05-04), à compter de 19h30.**

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Ham-Sud, le 16 avril 2026.

Etienne Bélisle
Directeur général et Greffier-trésorier